

Solidaires en action

N° 150

Le 23 novembre 2017

Le 2 décembre, contre le chômage et la précarité

Le 2 décembre aura lieu la manifestation à l'appel des associations de chômeurs. **L'Union syndicale Solidaires a fait de son soutien aux associations et de la solidarité avec les chômeurs et chômeuses un élément de ses orientations depuis longtemps.**

Cette année la journée aura un caractère particulier. Le gouvernement, avec son projet de réforme de l'assurance chômage, prépare de nouvelles attaques contre les droits de ceux et celles qui ont perdu un emploi, qui en cherche un ou qui risquent de se trouver dans cette situation un jour.

Parce que les confrontations se gagnent sur la durée, nous serons présent-es le 2 décembre

Nous avons été de toutes les mobilisations contre les ordonnances qui modifient le code du travail. L'une des raisons majeures de notre opposition à ces ordonnances est qu'elles organisent la facilitation des licenciements qu'ils soient individuels (indemnités prud'hommes, modifications qui s'imposent aux contrats de travail) ou collectifs (droit d'organiser des licenciements économiques dès lors que les entreprises font apparaître une difficulté économique en jouant sur leur organisation internationale).

De plus, s'agissant de la précarité qui touche des emplois de plus en plus nombreux, il y a la possibilité d'étendre l'usage des CDD, de l'intérim... Tout cela rend la question du chômage et de son indemnisation d'actualité pour les salarié-es et le combat contre les projets de modification de l'assurance chômage est une continuité de notre mobilisation.

Parce que le remplacement par la CSG des cotisations chômage changerait notre régime de protection sociale

Le gouvernement envisage, sous couvert d'universalité du système, de mettre en place un régime d'assurance chômage pour tous et toutes y compris les non-salariés et basé sur la CSG. Il y aurait ainsi un régime « universel » mais à quel niveau ? et en plus un régime qui serait financé par les cotisations que paient (encore) les employeurs. Tout ceci porte en germe le risque de voir les cotisations patronales disparaître au profit de la seule CSG.

Parce que le chômage est structurel, ce n'est pas aux chômeurs et chômeuses de payer

Ce gouvernement comme les précédents a une politique qui favorise les plus riches et les entreprises, en considérant que celle-ci finira par créer des emplois... en parallèle, et sans que ces politiques n'aient rien donné jusqu'à présent, il est question du contrôle des chômeur-euses dans toutes les bouches gouvernementales et patronales. Ainsi ils entendent mettre en place une obligation de répondre positivement à des offres d'emploi jugées « équivalentes » sous peine de perdre ses droits à indemnisation.

Nous refusons le contrôle des chômeurs et chômeuses, nous voulons un service public de l'emploi qui soit une aide, pas un flicage.

Pour vaincre le chômage, réduction massive du temps de travail à 32 heures et embauches correspondantes.

Nous revendiquons la continuité des droits sociaux et du salaire entre deux emplois, par un statut correspondant.

Alors, soyons toutes et tous dans la rue, samedi 2 décembre !



Paris : meeting unitaire le 28 novembre

Dans l'objectif de préparer la mobilisation des chômeurs et chômeuses du 2 décembre, un meeting aura lieu à Paris à la Bourse du travail le 28 novembre. Il est organisé par les différents participants aux collectifs unitaires « **pour nos droits sociaux** », « **stop Macron** » (entre autres fondation Copernic, Attac, CGT Paris, Solidaires, Femmes égalité, et des partis Ensemble, NPA, PCOF...) et avec les associations de chômeurs.

L'objectif est de donner à la réforme de l'assurance chômage les éclairages de chacun-es dans le **contexte des politiques gouvernementales actuelles**. Et aussi d'appeler à participer massivement à la manifestation. D'autres manifestations auront lieu comme à Marseille ou Caen.

Nettoyage des gares du Nord parisien : salarié-es en grève

Depuis le 2 novembre 2017, les ex salarié-es de SMP (entreprise de nettoyage des gares banlieues Nord) repris par H. Reinier (groupe ONET) se battent et sont en grève **pour obtenir des conditions de travail identiques à celles de leur contrat précédent et contre une clause de mobilité** qui les feraient travailler et jouer les bouche-trous sur un périmètre couvrant l'ensemble des 75 gares du Nord parisien !

H. Reinier fait la sourde oreille. Cette entreprise est non seulement connue pour la violence de son dialogue social, mais aussi pour celle faite aux femmes, pour laquelle elle vient d'être sévèrement condamnée aux prud'hommes.

SUD-Rail a toujours contesté la **stratégie de la SNCF consistant à multiplier les filiales et l'externalisation des tâches** autrefois effectuées par des cheminot-es. Les personnels de ces entreprises extérieures, à chaque nouvel appel d'offre, à chaque transfert de marché, sont tirés vers le bas pour toujours plus de régression sociale. En effet, leurs conditions de travail sont l'unique variable d'ajustement pour tirer les prix au plus bas et ainsi remporter l'appel d'offre.

SUD-Rail exige que la direction d'H. REIGNIER vienne dialoguer avec les représentant-es des personnels grévistes sur la base de leurs revendications, qu'elle apporte des garanties sur le strict respect des clauses légales applicables en cas de transfert de marché et qu'elle assure les salarié-es de la fin de tout harcèlement ou mesure discriminatoire.

Poitiers le 17 novembre : un beau moment de solidarité

Belle matinée de solidarité que celle de vendredi 17 novembre, jour du procès des 10 prévenu-es (*) de Poitiers.

Le rassemblement organisé par le comité de soutien a réuni beaucoup de monde (des syndicats de Solidaires, d'autres syndicats, d'organisations politiques, de collectifs et associations de la Vienne, mais également des copains et copines venu-e-s de divers départements parfois éloignés). **Ça fait chaud au cœur et nous remercions toutes celles et ceux qui ont fait le déplacement.**

Le procès a duré la matinée. La salle du Tribunal Correctionnel était bondée (60 personnes) et plus de 200 personnes battaient le pavé devant le Palais de justice, scandant "Relaxe pour les prévenu-es. Nous y étions tous, nous aurions pu y être"

Nous étions poursuivis pour avoir, lors d'une manifestation contre la loi travail le 19 mai 2016, pénétré, circulé ou stationné sans autorisation dans les parties de la gare non affectées à la circulation publique mais aussi pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements. 10 interpellé-es sur les 500 manifestant-es ayant participé à cette action ont été ciblés ... cherchez l'erreur.

Lors de l'audience, nous avons dénoncé le ciblage politique et syndical, incontestable au regard des éléments du dossier. Le procureur de la République a requis de 1000 à 1500 € d'amende, assortie de sursis partiel. L'avocat de la SNCF réclame 6755,52 € au titre des dommages et intérêts, 1500 € au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale, et que nous soyons condamnés aux entiers dépens. Nos avocats ont plaidé la relaxe avec excellence.

Le **jugement est mis en délibéré au 21 décembre prochain**. Un rassemblement devant le Palais de Justice de Poitiers sera organisé ce jour-là à 13h.

Les 10 prévenu-es dont Pierre de SUD Education et Benoit de SUD PTT tiennent à remercier l'ensemble des militant-es, copains et copines, et ami-es, de la Vienne et des divers départements représentés, des fédérations SUD PTT et SUD Education, de Solidaires National, pour leur soutien et leur participation à ce beau moment de solidarité.

(*) Nous étions 9 prévenu-e-s à avoir reçu une convocation.

Or, les avocats ont appris il y a 3 semaines qu'un 10ème camarade était également convoqué ... sans qu'il ait reçu une quelconque convocation



Musée : SUD L'ouvre



Pas facile pour les militant-es d'une équipe syndicale de gérer une série de journées nationales qui ne tombent pas sur les bons jours de la semaine pour la mobilisation locale !

Pas facile de concilier les batailles locales avec les grandes luttes nationales à mener !

Pas si facile de se remettre en ordre de bataille quand on a plusieurs luttes au compte !

Mais là c'est trop ! Le 10 novembre, **une AG est programmée au Louvre et l'envie est de nouveau là du côté des militant-e-s et... du côté des collègues**. Et on discute fort de la grève qui n'est pas encore envisageable pour beaucoup. On fait quoi alors ? Des idées émergent qu'il faut encore organiser, donc pas pour tout de suite...

Alors on fait quoi en attendant ? On a des visuels de Solidaires, quelques bonnes volontés et hop ! des ciseaux, de la colle, du scotch et du carton et voilà une petite troupe partie dans les salles du plus grand (si, si, si !) musée du monde pour le redécorer, envoyant le signal du début de la remobilisation.

Vélib : les salarié-es ne se laissent pas rouler

Le 14 novembre dernier, le TGI de Nanterre, saisi par le Comité d'entreprise, le CHSCT et les syndicats CGT et SUD de Cyclocity, l'actuel exploitant de Vélib', sur l'application de l'article L. 1224-1 du Code du travail (qui prévoit le transfert des contrats de travail) suite à la reprise, au 1er janvier 2018, du marché par Smovengo a déclaré ces derniers irrecevables et invité les 267 salarié-es restants à saisir individuellement les Prud'hommes !

La réponse des salarié-es le jour même a été cinglante : **100 % des trois dépôts franciliens sont en grève depuis cette date, plus aucun véhicule n'en sort et les travaux de démontage sont au point mort ; il n'y a tout simplement plus de réseau Vélib'.**

Le personnel multiplie depuis les actions dans l'attente d'une réunion quadripartite, que ce soit en direction du Groupe Decaux, auquel Cyclocity est rattaché, pour un PSE conséquent (la plupart ont dix ans d'ancienneté), de Smovengo, qui manœuvre pour ne pas reprendre tous et toutes les salarié-es et avec un statut dégradé, et de la mairie de Paris, responsable de ce gâchis social faute de courage politique

Alors qu'ils entament une deuxième semaine de grève, une **solidarité financière** se met en place : les chèques sont à envoyer à SUD Commerce 13 rue d'Armaillé 75017 PARIS, mention "Vélib'" au dos.



Inspection du travail : non à la répression

Une militante de Sud Travail Affaires sociales a été suspendue de ses fonctions et convoquée pour une CAP disciplinaire le 14 décembre 2017 à Paris pour faute grave. Il lui est reproché d'avoir « manqué à son devoir de réserve en s'exprimant en tant qu'inspectrice du travail » lors du rassemblement organisé par Solidaires et d'autres associations pour protester contre la venue de la « DRH de l'entreprise France » au **congrès des DRH** qui se déroulait le 12 octobre. Ironie, ces faits lui sont reprochés par le DRH du ministère du travail...

Cette militante ne s'est pas exprimée en tant qu'inspectrice du travail mais bien en tant que représentante d'une organisation syndicale et dans le cadre d'un rassemblement dûment déposé et autorisé par la préfecture de Police.

Cette situation n'est malheureusement pas isolée puisque dans le même temps **d'autres agents de l'inspection du travail subissent des pressions voire des sanctions du fait de leurs activités syndicales** soit pour avoir soutenu l'action de travailleurs-euses sans-papiers soit pour avoir pris la parole dans des meetings contre les ordonnances travail.

C'est donc bien les droits syndicaux élémentaires et la liberté d'expression qui sont bafoués, c'est une attaque grave.

Solidaires exige, avec Sud Travail Affaires sociales, l'arrêt immédiat des poursuites disciplinaires engagées et la réintégration de notre militante et a engagé une **campagne unitaire** pour l'obtenir !

Un **rassemblement national aura lieu le 14 décembre** pour soutenir la camarade qui passera en conseil de discipline.

Carhaix : les factrices et les facteurs ont gagné

Depuis le 2 novembre, **les 20 factrices et facteurs titulaires de Carhaix (Finistère) étaient en grève reconductible à l'appel de Sud et de la CGT.** En cause, la dégradation de leurs conditions de travail et de la qualité du service public rendu aux usager-es, fortement mises à mal depuis la dernière réorganisation en novembre et qui a vu 2 tournées supprimées.

Résultat : des tournées à rallonge qui ne sont même plus réalisables dans les temps impartis, des conditions de travail déplorables qui n'engendrent que stress et épuisement, une qualité de service en berne. C'est pourquoi, les factrices et facteurs de Carhaix, soutenu-es par un collectif d'usager-es ont décidé de dire stop !



Comme à son habitude, **La Poste a laissé pourrir la situation au plus grand mépris des usager-es** en se renvoyant la balle entre la direction de l'établissement et la direction territoriale de Vannes. Pire, elle a même enfreint même la légalité en employant des intérimaires sur des positions de grévistes. Elle a fait également venir une cinquantaine de cadres des départements voisins pour briser la grève... en vain !

Le 18 novembre à l'appel notamment de Sud-Solidaires, de la CGT, de la municipalité de Carhaix, de la population et des commerçant-es carhaisien-nes, plus de 200 personnes se sont rassemblées pour soutenir les grévistes. Et **le 22 novembre, ils et elles ont obtenu la seizième tournée revendiquée !**

L'ensemble des factrices et facteurs de Carhaix remercient chaleureusement les organisations, les personnes et les nombreux élus qui les ont soutenus financièrement et moralement durant tout ce conflit exemplaire... et ils sont nombreux et de toute la France !

Pompiers du Gard : une lutte exemplaire

Les sapeurs-pompiers (entre autre à l'initiative du syndicat SUD SDIS 30, majoritaire, rattaché à l'Union syndicale Solidaires 30) viennent de mener une lutte exemplaire. Une action qui s'est inscrite dans la durée puisqu'elle aura commencé il y a un mois, et qui visait à dénoncer un manque de moyens.

Symboliquement, **les pompiers avaient mis en vente leur caserne de Nîmes sur Leboncoin**, et l'avaient délocalisé devant la préfecture du Gard où ils et elles campaient jour et nuit, à l'aide de tentes et barnums, depuis le 23 octobre.

Ces dernières semaines, les pompiers avaient multiplié les actions médiatiques : blocage d'un TGV, opération péage gratuit à Nîmes Ouest, envahissement du Conseil Départemental...



Une pétition de soutien, signée par 30 000 habitant-es de Nîmes montrait que ce mouvement de grève, suivi par 80% des effectifs, était largement approuvé par la population. Comme toutes les attaques contre les services publics, au prétexte de restrictions budgétaires, ce sont, en effet, les salarié-es et la population qui en sont les victimes.

Après avoir claqué la porte à un premier round de négociations avec la direction du SDIS et le Conseil départemental, il y a deux semaines, les syndicats ont finalement signé un protocole d'accord, le lundi 20 novembre, qui répond aux attentes des salarié-es.

Cet accord prévoit l'embauche de 28 pompiers professionnels dans le Gard. Dont 22 sapeurs pour la nouvelle caserne de Nîmes Ouest et 6 pour la caserne d'Alès et les départs en retraite seront remplacés. Nous passerons de 673 à 701 pompiers. Au total, 37 pompiers seront affectés à une nouvelle caserne à Nîmes Ouest qui sera créée en 2020. Le matériel, qui n'est plus aux normes, sera, quant à lui, renouvelé.

Une lutte victorieuse donc, qui légitimera un peu plus encore la place du syndicat SUD Sdis 30. Une grève, encore, qui rappelle que seule la lutte paye !

Une vidéo sur l'action de SUD Sdis 30 est disponible sur : <https://www.solidaires.org/SUD-Pompiers-30-en-lutte-octobre-2017>

Seine-Saint-Denis : sauvons les services publics

4 milliards pour le 93 ! C'est le nom et l'objectif de la campagne que lance Solidaires 93. En gestation depuis un an, la campagne a pour but d'informer sur la situation des services publics dans le département mais aussi de faire se rencontrer et confronter les points de vue des travailleur-euses du public (fonctionnaires ou pas) et les usager-e-s. **Nous voulons aussi visibiliser les luttes en cours.**

Cette campagne se décline ainsi en plusieurs volets : un twitter et facebook servant à relayer au quotidien les petits tracas des services mais aussi les mouvements en cours (grève des hôpitaux, plainte au défenseur des droits sur l'état de la santé scolaire, mobilisation des employé-es du tram-train...), de la documentation (site et tracts) à diffuser par tous les syndicats et des réunions publiques. Travail dans la durée et de longue haleine sur un département éclaté et géographiquement peu uni, nous visons ainsi à terme le développement de mobilisation par le biais de collectifs.



Notre **première réunion aura lieu le samedi 9 décembre** à la bourse départementale de Bobigny. Elle aura pour thème la santé. Des réunions sont en préparation sur le thème des files d'attente ou encore la dématérialisation.... Avec pour but que les 4 milliards deviennent une réalité, voire plus selon notre portée...

<https://4milliardspourle93.org/> @4MPourle93.org

f

Paris Gare de Lyon : mobilisation des agents de sécurité

Après des semaines de combat, les agents de sécurité LANCRY avec les copains de SUD-Rail PSE, en lien avec SUD Prévention sécurité, ont gagné plusieurs batailles !

Des actions en gare de Paris Lyon leur ont permis d'obtenir des avancées : permanence RH locale, repos cadrés sur 3 mois (2 repos bloqués / mois), paiement de certaines primes, plannings cyclés et réguliers. Autre satisfaction pour les salarié-es victimes de discriminations salariales : plusieurs directeurs ont été démis de leur fonction. Dernièrement, ils ont obtenu le déplacement du chef de site qui leur faisait subir des discriminations raciales et salariales.

Pour le moment, une discussion est engagée avec la DRH pour un remplacement momentané en attendant un nouveau recrutement. Bravo aux agents LANCRY qui se sont battus malgré les difficultés. Ils sont un vrai exemple de combat à suivre. Le combat n'est pas terminé pour autant car les agents ont plusieurs autres revendications ! Malgré les difficultés de leur travail aucune reconnaissance ne leur est accordée. Nous rappelons que **la SNCF en donneur d'ordre est autant responsable !** La décision de faire des économies par ces 2 entreprises amène à un délit de marchandage. Les salarié-es remplacent régulièrement les agents SNCF pour cause de suppressions de postes : renseignement, aide, orientation des usagers.

Alors, dans les gares, **quel que soit notre statut, on bosse ensemble, on lutte ensemble !**

RATP : grève au RER le 12 décembre

Le 12 décembre, les agents de conduite du RER des lignes A et B cesseront le travail. C'est la première fois depuis 2009 que **l'ensemble des organisations syndicales dépose un préavis de grève commun**. Solidaires Groupe RATP s'associe à ce préavis et le soutien sans réserve.

Ce mouvement et ce mécontentement ont pour origine une modification profonde des conditions d'utilisation des agents de conduite, une politique managériale agressive, des tensions permanentes entre les acteurs du transports (agents de conduite et opérateurs d'un côté et Directions des deux lignes de RER de l'autre).

Il en découle pour les voyageurs une offre de transport dégradée qui ne correspond plus aux critères et aux valeurs requises pour un service public de qualité et garantissant une sécurité pleine et entière.

Les agents de conduite déplorent le niveau d'offre de transport proposé aux voyageurs et rappellent que les conducteurs et les conductrices ne sont pas une simple variable d'ajustement : cette profession nécessite de la sérénité, du calme, l'absence de menace de l'encadrement dans un environnement de travail conforme aux normes inscrites dans les textes réglementaires. La Direction a décidé de renier ces principes élémentaires.

Solidaires Groupe RATP revendique pour les agents de conduite le respect des conditions de travail et pour les voyageurs, un service public de qualité.

BPCE : le 15 décembre, refusons le mauvais plan

Après une soirée organisée la veille au Grand Palais (rien que ça !), le Groupe Banque Populaire Caisses d'Épargne tiendra sa convention le vendredi 15 décembre pour présenter le **plan stratégique 2018/2020** du Groupe. Nous connaissons les grandes lignes de ce plan stratégique : augmenter la rentabilité et baisser le coefficient d'exploitation du Groupe, supprimer des emplois, fermer des agences à la clientèle, et développer le digital.

Déjà au printemps dernier F. Pérol avait annoncé la **suppression de 4 000 emplois et la fermeture de quelques 400 agences** bancaires dans les Caisses d'Épargne et les Banques Populaires. Nous craignons fortement que BPCE annonce encore plus de suppressions d'emplois et de fermetures d'agences.

Sud-Solidaires BPCE n'a pas attendu le plan stratégique dévastateur de BPCE pour entrer dans la bataille contre ces projets néfastes tant pour les personnels du Groupe que pour la clientèle. Effectivement les choix stratégiques de BPCE vont modifier profondément le modèle de distribution du groupe et seront catastrophiques pour la clientèle supposée la moins aisée. Les agences bancaires seront réservées à la clientèle dite « Premium » et pour les autres, ce sera bienvenue à l'ère du tout digital, donc de moins en moins d'interactions humaines !

Des intersyndicales se sont constituées et elles ont notamment alerté les élus locaux. **Nous organisons un rassemblement militant le 15 décembre devant le palais des congrès à Paris où se tiendra la convention BPCE**. Durant la matinée du 15 nous animerons le rassemblement avec chants, musique et prises de paroles. Nous avons invité les « **Sud-Solidaires** dans le milieu bancaire » à envoyer une délégation de soutien car tout le monde bancaire est touché par la casse des emplois. Et nous espérons la présence de camarades d'ATTAC.

30 novembre : solidarité avec Loïc

Le 7 juin 2016, **une centaine d'intermittent-es et d'opposant-es à la Loi Travail n°1 s'invitaient au siège du MEDEF**. Propositions en main, ils/elles réclamaient un régime d'indemnisation mieux adapté à leurs métiers et des allocations décentes pour tous-tes les chômeurs et chômeuses. Loïc Canitrot, membre de la Compagnie Jolie Môme, militant syndical et de Nuit Debout est parmi eux/elles.

Entré-es sans difficulté par la porte principale, les manifestant-es sont aussi déterminé-es que calmes.

Le directeur de la sécurité du MEDEF, quant à lui, « pète les plombs », injurie les manifestant-es, frappe Loïc d'un coup de pied aux testicules, s'enferme dans son bureau, appelle la police et porte plainte au motif mensonger d'un coup de poing de Loïc contre lui... Arrêté, Loïc passe de victime à suspect, puis présumé coupable, au cours de ses 48 heures de garde à vue. Il sera jugé le 30 novembre pour « violences en réunion ».

À l'appel de la Compagnie Jolie Môme, de la fédération CGT Spectacle, de la Coordination des Intermittents et Précaires d'IDF, de la CNT spectacle, de Solidaires Saint-Denis et de l'UD-CGT-93, **ce procès mobilise de nombreuses organisations syndicales et politiques, des personnalités du mouvement associatif et du spectacle et les milliers d'individus qui ont signé l'appel « Le Medef nous les brise »**. Nombre d'entre eux/elles seront présent-es devant le Tribunal de grande instance de Paris ce 30 novembre dès 8h pour exiger la relaxe de Loïc, contre les répressions politiques, pour la séparation du Medef et de l'État !



Champs Elysées : la MC franchise passe mal

La société Mc Donald's Paris Nord a annoncé en septembre dernier sa volonté de passer en franchise trois de ses treize restaurants dont celui emblématique des Champs Elysées, le plus grand du monde.

Cette opération est avant tout motivée par le désir de la direction de se débarrasser des élu-es Solidaires-SNHR (syndicat national de l'hôtellerie et restauration) qui ont remporté il y a quelques mois les élections sur cette unité. Plus largement, **la mise en franchise va entraîner en moyenne une baisse de 23 % de la rémunération des salarié-es** et le franchisé pressenti a



pour fâcheuse habitude de ne pas publier les comptes des autres restaurants Mc Do qu'il exploite déjà !

Pour répondre à cette situation, un **comité de soutien aux salarié-es** de la restauration rapide s'est mis en place, constituée, du SNHR, de SUD Commerce, de la CGT Mc Do et du Front social Paris, ainsi que de militant-es à titre individuel.

Il mène des actions chaque week-end qui commencent à peser sur le moral comme les finances de la Mc compagnie.

Pour marquer comme il se doit le passage en franchise, **un rassemblement est organisé vendredi 1er décembre à 18 h** devant le restaurant au 140 avenue des Champs Elysées : venez nombreux/euses ! <https://www.facebook.com/Comité-de-soutien-aux-salariés-de-la-restauration-rapide-1737142243248881/>.

Croix Marine Auvergne : non aux licenciements

Le 9 novembre, **les petits fours proposés à ses invité-es par la direction de la Croix Marine avaient un goût amer**. Cette association, qui compte 350 salarié-es, fêtait en grandes pompes ses 70 ans d'existence. Elle organisait cet anniversaire au stade Michelin de Clermont Ferrand alors que depuis 15 jours des mises à pied conservatoires et des procédures de licenciement visaient trois représentants du personnel SUD.

Les Unions départementales SUD Solidaires et la CGT ainsi que FO action sociale et la FSU ont tenu à exprimer leur indignation et leur dégoût face à l'attitude inqualifiable de la direction de la Croix Marine en s'invitant à cette soirée.

Le 23 octobre, **80% des salarié-es étaient en grève pour exiger l'abandon des procédures de licenciement**. Le 30 octobre, à l'appel de SUD et de la CGT avec le soutien de FO, plus de 100 personnes se sont rassemblées toute la matinée devant le siège lors des entretiens préalables à licenciement.

Mais quel est le crime de ces 3 syndicalistes ? tout simplement être des militants actifs qui expriment leurs désaccords et leur résistance face aux orientations, réorganisations et restructurations en cours. Les griefs montés de toute pièce relèvent de faits en lien avec leur mandat syndical ou sont de simples affabulations. **Nos camarades seraient donc de dangereux terroristes non pas fichés S mais fichés SUD.**

La Croix Marine est une association issue de l'économie sociale et solidaire, sa vocation devrait être la solidarité et l'entraide, elle est devenue la gestionnaire d'une politique d'austérité pour qui les gueux, les handicapé-es, les pauvres, les exclu-es sont devenu-es des produits à traiter au moindre coût. SUD Solidaires, la CGT, FO et la FSU exigent le retrait des licenciements et appellent tous les institutionnels financeurs de la Croix Marine (conseil départemental, Agence régionale de santé, etc.) à intervenir pour l'abandon des sanctions.

Le 9 décembre : pour les prisonnier-es basques

Suite à la conférence d'Aiete qui s'est tenue le 17 octobre 2011, l'organisation ETA déclare cesser son activité armée pour laisser place à une **issue politique du conflit** qui opposent les indépendantistes du Pays Basque et les États français et espagnol. En décembre 2016, à Louhossoa, après des années de discussion avec ETA, 5 personnes du monde associatif, social et agricole décident, en accord avec l'organisation ETA, de détruire une partie de l'arsenal de l'organisation. Arrêtées par la police française et soupçonnées de détention d'armes et placées à la cellule antiterrorisme, elles seront finalement relâchées.

En avril 2017, un mouvement de paix laisse aux autorités les armes afin de montrer le processus qui s'engage. Cet engagement doit en entraîner d'autres : **le peuple basque demande qu'un pas soit fait sur la question des prisonnier-es politiques basques dont le nombre dépasse les 300.**

Un **tour de France des prisons** a pris la route le jeudi 16 novembre et se terminera le 9 décembre avec une grande manifestation qui partira de la Gare Montparnasse à Paris. Solidaires participe activement à la mise en place de cet événement et appelle tous-tes les militant-es à venir à ce rendez-vous qui va dans le sens de **l'autodétermination des peuples.**

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->